



POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

Date de diffusion : Le 4 juin 2008

Personne-ressource :

Marie Bordeleau Directrice temporaire, communications, ACARR
416 964-1260, poste 226

L'ACARR est en faveur de la tenue d'un sommet national sur les régimes de retraite

Le 4 juin 2008 – Au cours de l'allocution qu'il a prononcée à l'Economic Club of Toronto aujourd'hui sur les changements touchant le système canadien de revenu de retraite, Claude Lamoureux, président et chef de la direction retraité du Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario, a demandé la tenue d'un sommet national regroupant les ministres du Cabinet fédéral et des cabinets provinciaux responsables des régimes de retraite au Canada.

« L'ACARR appuie fortement cet appel à la tenue d'un sommet national sur le système de revenu de retraite, indique Scott Perkin, président de l'Association canadienne des administrateurs de régimes de retraite (ACARR). Plusieurs problèmes doivent être réglés, et, pour des raisons d'harmonisation, il est logique que le processus rassemble tous les ministres chargés des questions relatives aux régimes de retraite à l'échelle fédérale et provinciale », explique M. Perkin.

À l'heure actuelle, l'Ontario, la Nouvelle-Écosse, ainsi que la Colombie-Britannique et l'Alberta conjointement, ont mandaté des commissions ou des comités de spécialistes pour étudier le système de retraite de leurs compétences respectives. « Une fois présentées aux parties concernées, les recommandations de ces comités d'experts peuvent évidemment

constituer la base de discussions constructives à l'occasion d'un sommet national des ministres responsables », ajoute M. Perkin.

« C'est avec grand plaisir que l'ACARR accueillerait ces recommandations dans le cadre d'un sommet », conclut-il.

À propos de l'ACARR

L'Association canadienne des administrateurs de régimes de retraite est le porte-parole informé des promoteurs de régimes de retraite, de leurs administrateurs et de leurs fournisseurs de services.

Créée en 1976, l'ACARR est un organisme à but non lucratif soutenu par un nombre croissant de participants et une équipe d'experts bénévoles et d'employés chevronnés qui milite en faveur d'un système de revenu de retraite efficace et sain au Canada. L'ACARR représente plus de 300 régimes de retraite, dont l'actif dépasse 300 milliards de dollars et compte environ trois millions de participants.

L'ACARR appuie sa vision de la mise en place d'un système de revenu de retraite de classe mondiale au Canada en défendant les principes suivants :

- Clarté de la législation, des règlements et des instruments de revenu de retraite
- Prise en compte équilibrée des intérêts des intervenants
- Excellence dans la gestion et l'administration des régimes